LISTE DES PIECES A FOURNIR POUR L'IDENTIFICATION DES MAGASINS DE STOCKAGE ET SITES DESTINES A L'EMPOTAGE DU CAFE ET DU CACAO AU TITRE DE LA CAMPAGNE 2018/2019

Un Esttre de demande adressée à monsieur le Directeur Général du Conseil du Café-Cacao;

Conselleun redu de paiement des frais de dossier;

Spésia Un faistre du Commerce et du Crédit Mobilier ;

- 4. Une ettestation du siège social de la société ;
- 5. Seclaration fiscale d'existence (DFE) ;

181.176.1917 attestation de régularité fiscale ;

- 7. La lettre d'engagement à respecter les normes de stockage ;
- 8. La déclaration notariée de souscription et de versement (DNSV) ;
- 9. Le titre de propriété ou le contrat bail;
- 10. Un contrat d'assurance;
- 11. Les statuts de la société conformes aux dispositions de l'Acte Uniforme, relatif aux sociétés commerciales avec les indications suivantes :
 - a- La composition du capital social;
 - b- La liste des sociétaires;
 - c- Le montant de la participation de chaque sociétaire.
- 12. Un casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois pour le dirigeant de la société.

NB: Le Conseil du Café-Cacao examine les installations, ainsi que les moyens techniques du demandeur.

Le Conseil du Café-Cacao apprécie également l'aptitude du demandeur à réaliser ses missions dans les conditions compatibles avec les règles de commercialisation des produits de la filière.

Le Conseil du Café-Cacao obtient tous les renseignements sur les demandeurs, les actionnaires et les dirigeants, ainsi que sur leur honorabilité.

La non-délivrance d'un seul de ces documents emporte le rejet systématique du dossier.

La Direction Générale

